TRIBUNAL ADMINISTRATIF
D'ORLÉANS

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ATTESTATION DE RECOURS/NON RECOURS

Article R. 600-7 du code de l'urbanisme.

Afin de permettre au greffe du tribunal administratif d'Orléans de répondre au mieux à votre demande, celle-ci doit comporter les informations suivantes :

Demandeur de l'attestation

Civilité : ☐ Madame ☐ Monsieur ☐ Maître

Nom / qualité :

Courriel :

Décision concernée

Date et n° de la décision de justice :

Bénéficiaire du permis ou de la déclaration préalable :

N° du permis ou de la déclaration préalable :

Autorité signataire du permis ou de la déclaration :

Le présent formulaire complété est à adresser au tribunal administratif par mail uniquement à **cnr.ta-orleans@juradm.fr** **accompagné de la décision de justice concernée au format pdf.**

Aucun formulaire adressé par voie postale ne sera traité.

PARTIE RESERVEE A LA JURIDICTION ADMINISTRATIVE

Je, soussigné, greffier en chef du tribunal administratif d'Orléans :

☐ Certifie que la décision désignée ci-dessus, n'a pas fait l'objet d'un recours à la date du présent certificat.

☐ Certifie que la décision désignée ci-dessus, a fait l'objet d'un recours enregistré le :
sous le numéro :
A la cour administrative d'appel de Versailles
Au conseil d'Etat.

☐ Autorisation délivrée avant le 1er octobre 2018, je vous invite à consulter les registres à l'accueil du Tribunal, pendant les horaires d'ouverture de la juridiction.

Fait à Orléans, le Le greffier en chef

Cachet de la juridiction :

La présente attestation est établie en fonction des informations connues du tribunal à la date ci-dessus, sous réserve d'un recours ultérieur.